



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 23 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00027** du **16 MARS 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur HAY Sébastien
7C rue Gambetta
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Changements des menuiseries existantes

Sur un terrain sis 7 C RUE GAMBETTA
Cadastré AN126

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le


16 MARS 2023

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation

la 3^{ème} adjointe en charge du logement


Kati CABILLIC


Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00027** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 16 MARS 2023

L'Appareteur,